La gestion des poids-lourds en situation de crise hivernale

M. Guy SEGURET

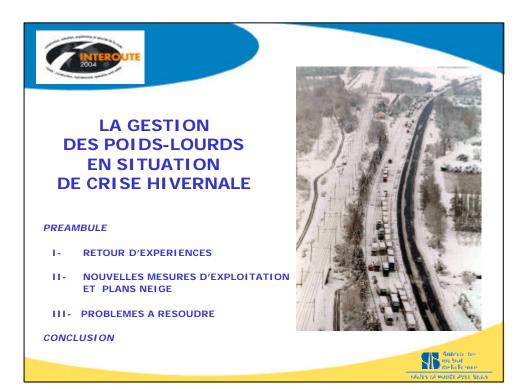
Directeur Régional

DREX - ASF

337, chemin de la Sauvageonne 84107 Orange Cedex

Tél.: 33 (0)4 90 11 34 01 - Fax : 33 (0)4 90 11 35 38

E-mail: guy.seguret@asf.fr





PREAMBULE

La cohabitation PL/VL est de plus en plus mal perçue sur les routes et autoroutes. Les collectivités locales rejettent les poids-lourds en interdisant les traversées d'agglomérations.

Les récentes crises hivernales nous ont amenés à prendre de nouvelles mesures et à revoir notre organisation en Vallée du Rhône.

Le trafic varie de 250 à 600 poids-lourds à l'heure par sens, allant jusqu'à 20000 poids-lourds le mercredi. A la moindre difficulté, c'est une marée de poids-lourds qui s'agglutinent et s'empilent (les quelques images le montrent).

Après avoir vécu plusieurs crises hivernales, mais aussi des fermetures de frontières, manifestations ou inondations, je vais vous faire partager les évolutions de la gestion des poids-lourds en situation de crise.

2



I - RETOUR D'EXPERIENCE

Stockage des PL

Avant :

Les poids-lourds sortaient de l'autoroute, ou étaient stockés sur les aires saturées en 10 minutes.



O Après :

Les poids-lourds ont interdiction de sortir de l'autoroute. Ils sont stockés sur les aires ou sur les voies lentes et centrales de l'autoroute. Le tracé est saturé en 4 heures.



Stockage des PL sur A7

> Autoreulas du Sud de la France Serres i Alagona Avas (Albus)



I - RETOUR D'EXPERIENCE

L'information

O Avant :

Elle était factuelle : ce qu'il y a, ce que l'on fait. Très évolutive, fugace et très vite indescriptible. Improvisée. Ce qui intéresse les médias c'est la crise.

O Après :

L'information est préventive pour réduire les risques. Le stockage préalable est conseillé. Par anticipation, le PC de crise régional est activé et ASF alimente en information les médias et radio trafic, en plus du CRIRC qui le fait par vocation et se situe au cœur du dispositif régional.



Autoreules du Gud de la France

5

I – RETOUR D'EXPERIENCE

Les prévisions météo

O Avant:

- SADVH
- Abonnement météo France

O Après :

- Création de Plans Neige
- SADVH
- Abonnement météo France
- ASPIC (radar météo France, précipitations en temps réel)
- Mise en place d'un PC zonal avec groupe de vigilance auquel participe météo France et exploitants



ALTERCUlas da fa France SATES LA ROUTE AVEC NO 13



I - RETOUR D'EXPERIENCE

O Avant :

Le déneigement

Sur les autoroutes à 3 voies : déneigement voie rapide et médiane. Les PL restaient à droite sur la voie non déneigée et se mettaient en travers. Essais de convois mais non respectés par les PL doublant les engins de déneigement par la droite, se mettant en porte-feuille et bloquant tout.

O Après :

Déneigement voie lente et médiane : Les PL restent à droite derrière les convois de déneigement très peu doublés car la 3ème voie leur est interdite et n'est pas déneigée.



Remise en circulation des PL nécessitant des accompagnements en convoi y compris sur la voie rapide, Celle-ci étant vite occupée malgré l'interdiction

Autoreules
to G.d
de la France

7

THE NOUVELLES MESURES D'EXPLOITATION ET PLANS NEIGE Les mesures d'exploitation DEFINITION DES MESURES GLOBALES MINISTERIOR MINISTERIOR





III- PROBLEMES A RESOUDRE

• Au delà de 1000 PL stockés et de plus de 4 heures de stockage, il se pose des problèmes pour retenir les PL qui demandent eau et nourriture, abandonnent leur camion pour sortir de l'autoroute et ne sont donc pas au volant pour la remise en route. Pour l'assistance, il est important de pouvoir informer de l'heure probable de remise en route et leur demander de ne pas s'éloigner.

Certains forcent les barrages malgré la présence de la gendarmerie.

Les Préfectures peuvent prendre des mesures d'assistance avec les SDIS, les organisations humanitaires, croix rouge,... mais la mise en place est longue et nécessite de gros moyens et d'une bonne coordination. Souvent les moyens arrivent trop tard. Il est difficile d'anticiper. Le déclenchement du plan hors sec est éventuel.

La prise en charge des fournitures, voire des prestations de service restent un problème majeur pour les Préfectures. N'ayant pas les moyens financiers, elles se retournent vers nous. Il arrive même que des Préfets commandent à des grandes surfaces en leur demandant de facturer à ASF.

- Coordination entre les Préfectures.
- O Coordination entre les plans neige Vallée du Rhône et Arc Méditerranée.





CONCLUSION

Les mesures mises en œuvre pendant les crises hivernales (restriction de circulation des PL) sont applicables également en cas d'accident grave sur le tracé, d'interdiction réglementaire aux frontières espagnoles en particulier basques, manifestations, ...

Les élus ne veulent pas de PL sur les routes, en particulier en agglomération. La règle consiste à les garder le plus possible sur autoroute en cas de difficulté.

Guy SEGURET



